

PAYS SISTERONNAIS-BUËCH

RAPPORT D'ACTIVITE 2008



SOMMAIRE

VIE DU PAYS -----	4
LES CONTRACTUALISATIONS : UNE STRATEGIE QUI S'APPUIE SUR LES OBJECTIFS DE LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE -----	7
1. OBJECTIF 1 : ASSURER UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE DU TERRITOIRE -----	7
A. CONNAISSANCE ET MAITRISE DU FONCIER -----	7
B. GARANTIR LA COMPETITIVITE DE NOTRE TOURISME -----	7
C. PRESERVER NOTRE PATRIMOINE -----	8
2. OBJECTIF 2: RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET OFFRIR UN CADRE DE VIE DE QUALITE -----	8
A. DEVELOPPER DES OUTILS NUMERIQUES MUTUALISES -----	8
B. MAINTENIR LES SERVICES ET FACILITER LES DEPLACEMENTS -----	9
3. OBJECTIF 3: RENFORCER LA COHESION DU PAYS -----	9
A. ANIMATION DU PAYS -----	9
B. LE PAYS SISTERONNAIS BUËCH PORTEUR DU GAL LEADER 2007-2013 « UN ECO-TERRITOIRE EN MARCHE » -----	10
C. LA VIE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT -----	10
SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION -----	11
A. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -----	11
B. BILAN 2008 -----	13
C. COMPTE DE RESULTAT 2008 DETAILLE -----	17

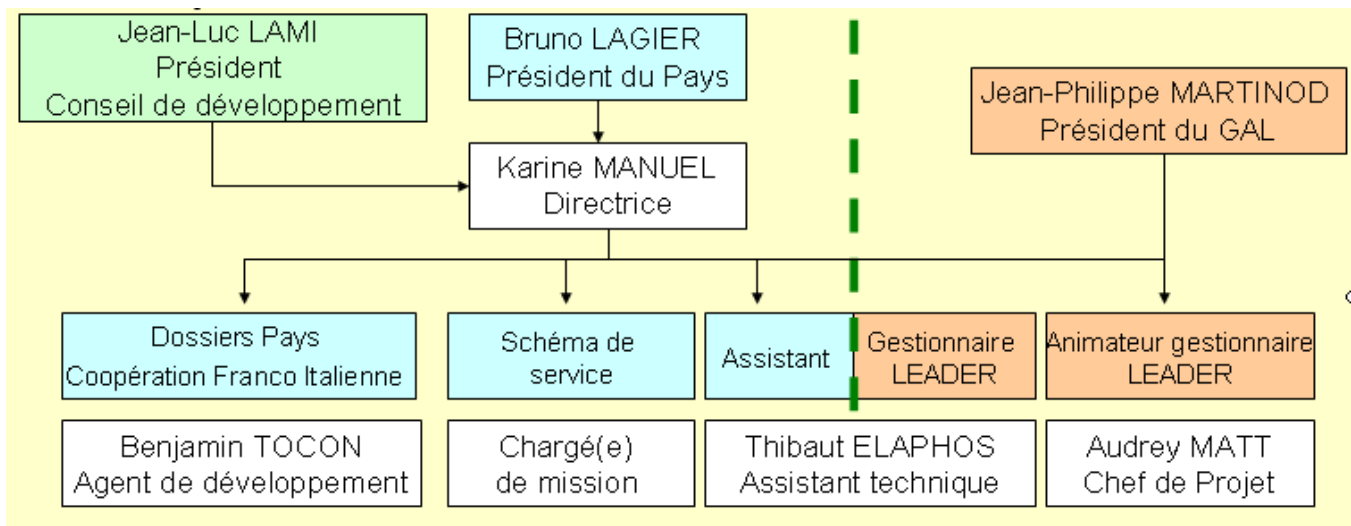
VIE DU PAYS

Les élections municipales et cantonales du mois de mars ont donné lieu à un changement de l'exécutif du Pays. Lors de l'assemblée générale du 25 avril, Bruno LAGIER a été réélu à la présidence du Pays, la composition du conseil d'administration a été entérinée. Ce conseil d'administration a été réuni 5 fois en 2008, le bureau a été convoqué 3 fois.

L'assemblée générale réunie le 20 octobre 2008 à valider les comptes et rapport administratifs du Pays pour l'année 2007.

L'équipe technique du Pays s'est renforcée avec l'arrivée au mois de novembre de Mademoiselle Audrey MATT, chef de projet Leader.

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



ELABORATION DU CONTRAT D'AMENAGEMENT SOLIDAIRE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE AVEC LA REGION PACA ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE CADRE AVEC L'ETAT

La fin du contrat de territoire 2004-2006 a donné lieu à la mise en place de nouvelles contractualisations pour la période du Contrat de Projets Etat Région (CPER) 2007-2013. Dans ce cadre, de nouvelles dispositions ont été prises par nos partenaires. C'est ainsi qu'en décembre 2007, l'Etat et le Pays ont signé une convention cadre territoriale qui définit la stratégie du Pays sur 2007-2009 et lignes budgétaires des fonds nationaux mobilisables.

Au mois de juin 2008, le Pays a travaillé avec la Région pour préparer le Contrat d'Aménagement Solidaire et de Développement Durable 2008-2010 (CASDD), signé en décembre 2008. Ce contrat définit les priorités pour les 3 années à venir du territoire de projet du Pays Sisteronais-Buëch. Il représente une dotation de 1 200 000€ dont un peu plus de 600 000 € alloués aux projets dans le cadre du Fond d'Initiatives Locales (FIL). Ce FIL est exclusivement dédié au territoire du Pays. Cette somme vient en plus du droit commun des

lignes régionales et des différents fonds européens (FEDER¹, FSE², FEADER³). Ces deux documents sont en ligne sur le site internet du Pays.

Le tableau ci après présente les lignes de financement mobilisables au travers des contractualisations :

Europe 2007-2013		Etat			Région PACA		CG04 CG05
FEADER Axe 3 (Hors LEADER)	FEDER 4.2	FNADT contractualisé 2008	Droit commun (DDR, DGE)	Appel à projets	CASDD Fond d'initiative local (600 000€)	Droit commun et appels à projets	Droit commun
1 M€	1, 2M€	330 000 €	Variable	Variable	1,2 M €	Variable	Variable

Leur mise en œuvre

La convention cadre territoriale a permis d'obtenir des aides pour l'ingénierie d'accompagnement que conduit le Pays soit 30 000 €. D'autre part, des porteurs de projets ont obtenu des aides au titre du FNADT contractualisé Pays, notamment :

- ✚ L'association « Les Lavandes » à Orpierre pour la mise aux normes de la maison pour enfant qu'elle gère. 200 000 € de FNADT Pays pour un montant total de 2 000 000€ de travaux.
- ✚ Le SIGHASS pour la phase 1 de la réhabilitation du hameau de St Symphorien. 50 000€ pour un montant total de 250 000€.
- ✚ Aménagement de Tyroliennes à la Via ferrata. 10 000 € pour un montant total de 38 000€.
- ✚ Les 3 structures labellisées RSP Serrois, Laragnais, Sisteronais. 10 000€ chacune soit 30 000 € de fonctionnement.
- ✚ Innovation touristique 30 000€ pour un montant de 50 000€

Le CASDD Région a permis de mobiliser différentes lignes de financement en plus des lignes de droit commun régionales. Tout d'abord, l'enveloppe allouée à l'animation du Pays est de 40 000€ et de 25 000€ pour l'animation du conseil de développement.

Au titre du Fond d'initiative locale (FIL), les dossiers suivants ont été financés :

- ✚ La création d'un pôle petite enfance porté par la communauté de communes du Serrois. 130 000€ montant total du projet 800 000€.
- ✚ L'itinéraire interactif du Pays Sisteronais-Buëch porté par le Pays dans le cadre du Pôle d'excellence rurale. 110 000€ montant total du projet 369 000 €.
- ✚ L'association Chabre 2009 pour l'organisation du pré-mondial de delta à Chabre en juin 2008. 30 000€ montant total du projet 130 000€.
- ✚ Magazine touristique « la provence des montagnes ». 9 000 € montant total du projet 12 000€.

¹ Fond Européen de Développement Régional

² Fond Social Européen

³ Fond Européen Agricole de Développement Rural

- ✚ Magazine d'appel touristique « la provenance des montagnes » 12 000 € pour un montant total de 15 000€.

Les deux départements participent au financement de l'animation territoriale à hauteur de 12 000€ pour le CG05 et 7 500€ pour le CG04. Ils interviennent dans le cadre de leur ligne de financement de droit commun pour le financement des dossiers.

Perspectives 2009

Le Pays Sisteronais-Buëch, un soutien renouvelé aux porteurs de projets

2009 sera une année de mise en œuvre des contractualisations. Le projet de contrat de Pays 2007-2010 élaboré ensemble comprend deux types de projets :

- ✚ **Projets relevant du droit commun** et des circuits classiques de financements. Le Pays a le devoir de renseigner tous les porteurs de projet.
- ✚ **Projets moins classiques** nécessitant l'adhésion de l'ensemble des partenaires État, Région, Départements et EUROPE. Ces dossiers auront besoin d'un **appui individualisé de l'équipe technique du Pays**. Certains feront même l'objet de financements européens (dans le cadre de **Leader ou d'autres programmes européens (FEDER, FEADER, FSE, INTERREG ALCOTRA...)**)

D'autre part, un projet de contractualisation est en cours avec le Conseil Général des Alpes de Haute Provence.

LES CONTRACTUALISATIONS : UNE STRATEGIE QUI S'APPUIE SUR LES OBJECTIFS DE LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. OBJECTIF 1 : ASSURER UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE DU TERRITOIRE

A. CONNAISSANCE ET MAITRISE DU FONCIER

l'étude de stratégie foncière

Débutée en 2007, cette étude avait pour objectif de mettre en évidence les secteurs à enjeux fonciers du Pays. Il en ressort la nécessité d'optimiser la consommation de l'espace pour éviter l'étalement urbain et de favoriser le développement équilibré du territoire (notamment aider les communes à se doter de documents d'urbanisme). D'autre part, en fonction de chaque zone à enjeux, il a été construit des fiches actions qui présentent des exemples d'interventions foncières pouvant être conduites par les collectivités. Le résultat de ce travail a été présenté et validé au comité de pilotage du 16 décembre 2008. Les documents sont téléchargeables sur le site internet du Pays.

B. GARANTIR LA COMPETITIVITE DE NOTRE TOURISME

Le Site internet : www.provence-des-montagnes.com

L'objectif est de donner un outil de communication commun aux 7 OT du territoire, traduit en 4 langues. Au travers de ce site des outils ont été développés : mise en avant des bases de données départementales (prestations, hébergements, activités...), gestion des disponibilités, géolocalisation...

Le Magazine : « la Provence des montagnes » *la belle surprise*

L'objectif était d'offrir un support d'information papier sur l'offre touristique du territoire à destination de la population locale et de passage. La diffusion des 25 000 exemplaires de ce document s'est appuyée sur le réseau des offices de tourisme et des prestataires touristiques.

Perspectives 2009

Structuration de l'offre touristique

Le Pays travaille en partenariat étroit avec les Offices de Tourisme et les EPCI du territoire afin d'accompagner la structuration de l'offre touristique (définition des modalités de coopération, mutualisation de l'ingénierie...). Le Pays candidate à l'appel à projets FEDER « Innovation touristique en milieu rural » qui doit être déposé le *12 juin 2009 pour une réponse en fin d'année 2009*. Cette candidature a pour objectifs :

- de permettre aux acteurs du territoire de bénéficier des seuls crédits Europe-Etat-Région « tourisme » inscrits dans le cadre du CPER 2007-2013.
- d'orienter l'action autour d'une stratégie de développement touristique du territoire
- de permettre d'accompagner la reconstitution du Système Touristique Local

C. PRESERVER NOTRE PATRIMOINE

Pôle d'Excellence Rurale « Un itinéraire interactif dans le Sisteronais Buëch »

En juin 2006, le projet d'itinéraire interactif du Pays Sisteronais-Buëch a été labélisé Pôle d'Excellence Rurale (PER). Depuis, le Pays a accompagné le financement de 25 opérations de restauration du petit patrimoine rural.

En 2008, il a été conduit une étude pour la création de l'itinéraire interactif à l'échelle du Pays. L'objectif de cet itinéraire est de favoriser la connaissance et la reconnaissance de notre patrimoine au travers des nouvelles technologies et l'amélioration de la signalétique touristique locale.

Perspectives 2009

Création de l'itinéraire interactif

Le territoire va développer un outil PDA (pocket-PC + GPS), intégrant : un guide numérique du territoire, un calendrier des événements, une cartographie interactive du territoire, 10 itinéraires nouveaux (à construire sur chaque territoire d'EPCI) de valorisation du patrimoine local. Pour accompagner ce produit touristique innovant, il va être conçu une signalétique qui s'appuiera d'une part sur le principe de favoriser d'itinérance sur le territoire du Pays (panneaux patrimoine de bord de route), et d'autre part sur la présentation/explication/visite de sites d'intérêt pour la qualité/pertinence de l'itinéraire (panneaux d'explications et/ou de visite). Tout ceci, dans le respect de nos paysages et des schémas départementaux de signalisation.

2. OBJECTIF 2: RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET OFFRIR UN CADRE DE VIE DE QUALITE

A. DEVELOPPER DES OUTILS NUMERIQUES MUTUALISES

Le site internet : www.pays-sisteronais-buech.fr

Ce site internet est la vitrine numérique du territoire ; il permet de valoriser les actions portées sur le Pays et de renseigner sur le territoire. Il offre un service gratuit pour les communes / EPCI sans site ou voulant refondre un site obsolète. Il améliore le référencement. Ce site permet la mutualisation d'une **Plateforme de dématérialisation des services administratifs** avec

- l'offre service-publics.fr pour les démarches administratives en lignes pour les habitants du territoire.
- la **Plateforme de marchés publics** par laquelle les collectivités et établissements publics du territoire peuvent publier les appels d'offres en ligne. Les statistiques 2008 : 18 procédures formalisées ont été publiées et 20 personnes ont suivi le programme de formation.

Perspectives 2009

Développer notre Schéma numérique

De nouvelles fonctionnalités vont être développées sur le site internet du Pays. D'autre part, lors du dernier conseil d'administration les élus ont remis à l'ordre du jour la création d'un Système d'Information Géographique. Cet outil qui allie données statistiques et cartographiques, permettrait aux collectivités du territoire de bénéficier d'un outil de prospective et de gestion de leur développement. Les élus ont décidé de procéder en plusieurs étapes :

- Etape 1 : informer les collectivités du territoire sur l'intérêt de développer un tel outil en organisant deux journées d'information
- Etape 2 : demander aux communautés de communes de délibérer pour sa mise en œuvre
- Etape 3 : prendre une décision au niveau du Pays à l'automne

B. MAINTENIR LES SERVICES ET FACILITER LES DEPLACEMENTS

Projet de coopération transfrontalière « R2-D2 »

Dans le cadre de sa mission de veille territoriale, le Pays Sisteronais-Buëch a repéré un partenaire italien pour constituer un dossier dans le cadre du programme transfrontalier INTERREG ALCOTRA sur la problématique de gestion des déchets. Les EPCI ont souhaité que le Pays soit porteur de ce dossier pour leur compte. Après 6 mois de travail, le dossier R2D2 « Riduzione e Raccolta - Déchets de Demain » a été déposé en octobre 2008 auprès des services instructeurs.

Le projet se fixe comme objectif d'améliorer les capacités d'intervention et de régulation des partenaires impliqués dans le secteur de la prévention de la production de déchets et de la collecte sélective.

Pour le territoire du Pays Sisteronais-Buëch, l'objectif est ainsi double puisqu'il est à la fois question d'aller vers l'amélioration et l'optimisation des systèmes en place ; mais aussi d'aller vers une harmonisation, voir une réorganisation, des filières, de manière cohérente et coordonnée à l'échelle Pays (mutualisation, effet de seuil, recomposition...sortir de la logique isolée des syndicats et des EPCI).

Perspective pour 2009

Le programme INTERREG ALCOTRA est un appel à projets, notre dossier devrait être examiné par le comité de sélection au mois de juin 2009. Si la réponse est positive, le dossier sera mis en œuvre sur 2009-2011. D'autre part, le conseil d'administration a demandé au Pays de préparer l'acte de candidature pour l'appel à projets régional AGIR Maitrise des Energies.

Laboratoire d'Etude de la Télésanté en Territoires Isolés

En 2007, en partenariat avec le Pays Gapençais, le Pays a réalisé un accompagnement collectif pour le développement de la Télésanté. Ce travail a permis d'identifier des porteurs de projets intéressés pour développer des solutions Télésanté dans le cadre de leur activité. En 2008, des solutions Télésanté ont été expérimentées sur ces deux territoires dans le cadre du projet LETTI (Laboratoire d'Expérimentation de la Télésanté en Territoires Isolés). L'une d'entre elles, a concerné notre territoire. Il s'agit du Centre de rééducation fonctionnelle « L'eau vive » à Turriers qui a développé le dispositif de visioconférence avec la Polyclinique des Alpes du Sud à Gap.

3. OBJECTIF 3: RENFORCER LA COHESION DU PAYS

A. ANIMATION DU PAYS

Cette animation se traduit sur le territoire par la concrétisation des contractualisations négociées, en accompagnant les dossiers du territoire. D'autre part, par l'appui en ingénierie par la réalisation d'études préalables à la mise en œuvre d'opérations du Contrat. Enfin, elle se traduit par une action d'Assistance Maitrise d'Ouvrage pour le montage et le suivi de dossier.

B. LE PAYS SISTERONAIIS BUËCH PORTEUR DU GAL LEADER 2007-2013 « UN ECO-TERRITOIRE EN MARCHÉ »

Le 1^{er} avril 2008, le Pays Sisteronais-Buëch est retenu à l'appel à candidature LEADER pour être le porteur du programme LEADER 2007 2013 « un éco-territoire en marche ». C'est une dotation de 3,6 millions d'euros (dont 1,3 millions d'euros de FEADER) pour des porteurs de projets du territoire du Pays. Le Gal (Groupe d'Action Local) qui anime ce dispositif est officiellement créé suite à la signature de la convention entre le Pays et la Région PACA, la Préfecture de région et le CNASEA en fin d'année 2008.

Perspectives 2009

Dans la cadre du dispositif LEADER, le GAL (Groupe d'Action Locale) assure l'animation, la gestion et le suivi-évaluation pour la période 2007 2015. il s'agira entre autre de contribuer au développement de la démarche « Un écoterritoire en marche » et à travers elle à soutenir une nouvelle conception du développement local, et permettre de tirer le territoire vers le haut dans un souci de qualité et d'exemplarité, fondé sur la mise en œuvre d'approches innovantes (en termes de contenu et/ou de méthode)

C. LA VIE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de développement s'est réuni 10 fois durant l'année 2008.

Il a eu en charge l'organisation de la 2^{ème} édition du Pays Sisteronais-Buëch en fête, la participation à la foire expo de GAP, la rédaction de son règlement intérieur du Conseil de développement, l'accompagnement des actions de développement touristique, le suivi de l'étude de stratégie foncière.

Le conseil de développement a participé aux rencontres du réseau des conseils de développement et du comité de concertation régional. Il a été sollicité pour participer au diagnostic de l'Agenda 21 du Conseil Général 04.

Perspectives 2009

Dans le cadre de sa convention d'objectifs signée avec la Région PACA le conseil de développement s'est fixé pour 2009 :

- Recrutement de nouveaux membres
- Organisation de la fête du Pays
- Travail en auto saisine sur la question des énergies renouvelables
- Accompagnement par la commission « tourisme et patrimoine » et la commission « vie locale » respectivement de l'appel à projets innovation touristique et du schéma de service.
- Participation aux réunions du réseau et du comité de concertation des conseils de développement de PACA.
- Suivi du dispositif LEADER

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

A. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

B. BILAN 2008 ET COMPTE DE RESULTAT 2008

C. COMPTE DE RESULTAT 2008 DETAILLE